

MONDIALISATION ET GLOBALISATION

Des notions équivoques

F. Allaouat. Enseignant - Chercheur

INTRODUCTION

C'est au cours d'un long processus de re-configuration de l'économie internationale engagé depuis la fin des années 60 par les firmes, les Etats industriels et les banques multinationales, que le phénomène de la mondialisation s'est amplifié en devenant une donnée incontournable de la politique des Etats et une composante essentielle des stratégies concurrentielles pour la conquête des marchés mondiaux.

Un phénomène aussi complexe qui engage de nombreux acteurs et recouvre plusieurs dimensions ne peut être appréhendé avec les outils d'analyse hérités de la théorie traditionnelle de l'échange international, ni encore à partir de la seule explication par la théorie économique. Bien que ce phénomène ne possède pas encore un statut théorique général qui permet d'en expliquer les règles et les mécanismes de fonctionnement, les approches en terme de «politique économique internationale» constituent à l'heure actuelle un champ théorique fécond qui pose la problématique de la mondialisation dans ses dimensions politiques et économiques.

Les enjeux et les défis qu'il représente au niveau planétaire suscitent un intérêt croissant au regard de la littérature pléthorique portant sur les thèmes de l'Etat-Nation, la «gouvernance mondiale», «la globalisation des firmes et des marchés», «la globalisation financière»...etc.

A travers des analyses plus ou moins spécialisées, on arrive à distinguer plusieurs interprétations dont les plus marquantes sont exposées par les courants suivants:

Un courant «mondialiste» qui considère la «mondialisation» comme un processus de restructuration de l'économie mondiale incontournable mais bénéfique pour l'ensemble des pays de la planète. C'est actuellement le courant libéral dominant au sein des organisations internationales comme le F.M.I. la Banque Mondiale et l'O.M.C ¹.

Un courant «radical» qui qualifie ce processus comme un facteur de marginalisation et d'exclusion en faveur d'un groupe réduit de pays et de firmes visant, à terme, une hégémonie planétaire qui assurera la «Governance» de l'économie mondiale ¹.

Un courant «rétrospectif» qui intègre le temps historique du capitalisme pour montrer que le phénomène de la mondialisation présente de nombreuses caractéristiques observées au début du XIX^e siècle et que l'internationalisation est constitutive du capitalisme dès sa genèse. A la notion de mondialisation, ce courant oppose l'idée d'une «configuration enchevêtrée» des espaces, des structures et des pouvoirs ² en mettant particulièrement l'accent sur le concept d'interdépendance.

Au-delà du foisonnement des grilles d'interprétation, la description des nouvelles caractéristiques de l'économie mondiale permet de donner un éclairage sur les facteurs prégnants à partir desquels s'exercent le redéploiement des stratégies des firmes multinationales et des politiques de leurs Etats d'origine dans le cadre des visions «globalisantes».

Parmi ces nouvelles caractéristiques, qui seront développées par la suite, on retiendra les faits marquants suivants:

- Une accélération du phénomène de concentration et de mobilité des capitaux à une échelle mondiale poussant ainsi à une interdépendance de plus en plus forte entre les économies industrialisées impliquant également les économies émergentes des pays en développement
- Un déplacement des luttes concurrentielles vers des marchés mondialisés dont les politiques de déréglementation constituent un facteur décisif du mouvement de libéralisation des marchés qui touche tous les pays
- Un développement des stratégies d'alliance et de coopération entre les plus grandes firmes en matière de R.D
- Une forte concentration des ressources technologiques et financière marquée particulièrement par des flux immatériels (autoroute de l'information, bureautique, informatique etc...) et des flux financiers au service des stratégies de croissance externes des grandes firmes (fusions, rachats, absorption, acquisition etc...).

1/ Giraud Pierre-noël : L'inégalité du monde. Economie du monde contemporain Ed. Gallimard Paris 1996

2/ R. Boyer, D. Drach : states against market : the limits of globalisation routledge London/New York 1996.
(école française de la régularisation).

- Une nouvelle organisation du travail dans l'industrie qui rompt progressivement avec le modèle de l'économie fordiste et qui se développe à travers les différentes formes de flexibilité des activités productives inspirées du modèle «Toyotiste». Cette forme d'organisation fondée sur «la production personnalisée» se substitue au mode de production de masse ¹.
- Une logistique de distribution des produits à l'échelle mondiale exploitant les nouvelles technologies de communication et de transport².
- Une tendance continue vers la formation d'espaces économiques régionaux visant à la fois l'amplification de la globalisation des firmes et les tentatives d'en maîtriser le processus à travers des politiques régionales consensuelles (A.L.E.N.A., A.S.E.A.N., MERCUSOR etc...) ou institutionnelles (Union Européenne). C'est ce que certains analystes interprètent sous le vocable de «triade» pour désigner le champ de compétition de la globalisation des grandes firmes ³.
- Un processus d'harmonisation internationale des politiques économique qui se manifeste à travers la généralisation du modèle d'ajustement structurel marquant ainsi le rôle prépondérant des organismes internationaux (F.M.I. Banque Mondiale, O.M.C.) dans la structuration en cours de l'économie mondiale selon le paradigme libéral fondé sur l'ouverture des marchés nationaux.

Ces deux dernières caractéristiques se situent dans le double débat politique et économique portant sur la question du mode d'insertion des économies nationales à la nouvelle division internationale du travail, sur la place et le rôle de l'Etat qui constituent un thème majeur face au défis et enjeux à la fois de la régionalisation et de la mondialisation. Le cadre institutionnel mondial prolonge ce débat et semble prendre forme avec la montée en puissance des organismes internationaux. C'est également la reformulation de la question de l'hégémonisme mondial en période de stabilité depuis la fin de la guerre froide qui reste posé dans la définition de l'ordre mondial.

1/ Revue d'Economie Industrielle N° 80 1997

2/ G. PACHÉ : La logistique : Enjeux Stratégiques Ed. vuibert Entreprise Paris 1994.

3/ E. SACHWALD : Les défis de la mondialisation/Innovation et concurrence, IFRI/MASSON Paris 1994.

L'ensemble des caractéristiques, qui viennent d'être sommairement évoquées et les débats qu'elles suscitent sont l'aboutissement d'une lente évolution des relations internationales (politique) et des échanges (économie) marquées par l'interférence des facteurs politiques et idéologiques qui ont accéléré le phénomène de la mondialisation en consacrant le principe d'un marché global à l'échelle mondiale autour duquel s'articulent les stratégies des firmes, des Etats, des institutions internationales, voire des organisations sociales.

C'est à partir de la prise en compte de l'ensemble de ces caractéristiques que le qualificatif de « mondialisation » s'est imposé pour interpréter les tendances du marché mondial et le comportement des différents acteurs qui s'y déploient.

Mais à ce stade de la définition, globalisation et mondialisation sont des termes confondus et usités pour rendre compte de la phase actuelle de l'économie mondiale à partir de théories économiques segmentées, difficilement convergentes entre elles pour pouvoir donner corps à une théorie générale de l'économie mondiale. De ce point de vue les théoriciens de la politique économique internationale tentent de réunifier la science politique et la science économique pour donner corps à une théorie générale du système mondial ¹.

En dehors de cette tentative, les analyses et les interprétations qui ont foisonné ces dernières années conduisent au constat que la mondialisation n'a pas encore le statut de concept dès lors qu'elle est l'objet de définitions multiples et souvent contradictoires, posant ainsi la question de la pertinence des méthodologies d'approche du phénomène. Tout semble, en effet, montrer que le débat économique dominant sur la mondialisation réside dans la mise en scène de stratégies du futur définies par les grandes entreprises qui dessinent la configuration du marché mondial à l'image de leur propre organisation et mode de management. C'est justement dans ce type d'approche que mondialisation et globalisation sont interprétées dans un sens équivoque. Bien que dans la littérature anglo-saxonne la notion de globalisation prend le sens de mondialisation, on retrouve, en règle générale, des analyses et des développements centrés davantage sur les firmes qui se globalisent.

Même les stratégies dites du «marché global» n'accordent pas une même signification au terme «globalisation» et n'en dégagent pas les mêmes déterminants pour pouvoir interpréter objectivement la réalité des faits marquants de l'économie mondiale.

La présentation de trois versions dominantes de la globalisation permet de positionner les logiques sur lesquelles reposent les différentes définitions

I. LA GLOBALISATION: Des interprétations et des interrogations

La définition et la caractérisation de la globalisation ne recouvrent pas le même sens si on se réfère aux approches dominantes américaines, japonaises et européennes. Celles-ci reflètent des visions différentes de la configuration du système économique mondial en formation à partir d'une optique de firme.

La version américaine part de l'idée de l'émergence d'un marché mondial unique conditionné par la généralisation du système de libre-échange permettant ainsi la réalisation d'imposantes économies d'échelle pour les grandes firmes mondialisées.

La version japonaise repose sur le modèle d'internationalisation des firmes nippones et son extension sur les nouveaux marchés en reproduisant à une échelle plus large le principe de la coopération qui a caractérisé leur stratégie de croissance au niveau régional et au niveau mondial.

La version européenne est d'avantage centrée autour de la construction du marché unique de l'Europe qui constitue le point d'ancrage et la rampe de lancement des grandes firmes pour répondre aux défis de la globalisation. Dans cette version, la régionalisation doit constituer le cadre institutionnel approprié pour développer et contrôler en même temps le processus de la globalisation des firmes.

1.a. La version américaine de la globalisation

Le courant américain de la globalisation est représenté par les travaux de Théodore Levitt et de E. Porter de la Harvard Business School ¹.

Partant du postulat de convergence des marchés mondiaux, ces auteurs ont mis en évidence l'importance du potentiel dégagé par les économies d'échelle au niveau mondial dans les secteurs de la production, de la distribution, du marketing et du management et le rôle joué par les firmes multi-domestiques dans le processus de formation du marché unique mondial.

La technologie a été le vecteur principal qui a favorisé l'émergence de marchés globaux dans les branches de grande consommation des produits normalisés où l'entreprise globale «vend les mêmes choses de la même manière partout et à un coût relativement faible»².

Cette version est représentative de la stratégie du constructeur automobile FORD qui vise un élargissement de la division du travail à une échelle mondiale en exploitant à la fois les avantages comparatifs (délocalisation) et les gains que procurent la normalisation et les économies d'échelle résultant de la R.D.

L'idée de convergence des goûts des consommateurs à l'échelle mondiale est renforcée par le développement rapide du marketing international et du nouveau mode de management exercé par les firmes américaines dominantes sur le marché mondial.

1.b. La version japonaise de la globalisation

Les analyses de l'économiste Kenichi Ohmae¹ résument la version japonaise de la globalisation et marquent une différence notable avec l'approche américaine particulièrement à travers le concept de «chaîne d'activité».

Ce concept englobe, à la fois, la R.D, la production, l'ingénierie, le marketing et la commercialisation qui constituent les vecteurs actifs de la stratégie de globalisation des firmes japonaises.

K.Ohmae distingue cinq étapes caractéristiques de la stratégie de globalisation d'une firme japonaise impliquant, chacune d'elles, une délocalisation segmentée de la chaîne d'activité :

- l'export reposant sur le choix d'un distributeur exclusif local
- la vente directe et le marketing reposant sur une délocalisation commerciale (filiale commerciale à l'étranger)
- la production directe à l'étranger / délocalisation de la production
- l'autonomie complète où tous les segments de la chaîne d'activité de la firme sont délocalisées

^{2/} Th. LEVITT. The Globalization of Markets Harvard Business Review. Harvard 1983.

^{1/} K. OHMAE : L'Entreprise sans frontière: nouveaux impératifs stratégiques, Inter édition Paris 1991.

- l'intégration globale est l'étape finale du processus mené par la firme japonaise qui mondialise ses activités de R.D. et gère ses cash-flows et ses ressources humaines à l'échelle mondiale de ses implantations.

La firme Toyota est le modèle représentatif de ce processus de globalisation fondé sur une division du travail qui porte son nom et se substitue de plus en plus à l'organisation fordiste du travail. La stratégie de «globalisation» des firmes japonaises présente le caractère d'une concentration géographique de la production autour du marché Nord Américain et du marché Européen en reproduisant le modèle des «réseaux» qui est au coeur de leur organisation.

I.c. La version européenne de la globalisation

Les travaux portant sur la globalisation intègrent la problématique de la régionalisation en accordant une attention particulière au processus de la construction du marché unique européen. Cette double préoccupation des chercheurs donne à la version européenne de la globalisation une dimension institutionnelle centrée sur les défis et les enjeux de la concurrence au sein de la triade ¹.

L'Europe comme région économique et institutionnelle est considérée comme un acteur global. Les Etats d'Europe mènent dans cette perspective une politique «d'attractivité» et «d'incitation» envers les grandes firmes multinationales pour accroître leur capacités à affronter les marchés mondiaux dont l'épicentre se situe dans les pays formant la triade(Amérique-Asie-Europe).

Dans cette version, le processus de concentration des firmes et des banques européennes s'appuie sur des stratégies de redéploiement à partir d'un marché régional unifié qui tente d'intégrer progressivement la périphérie du Sud méditerranéen et la périphérie Est de l'Europe.

Les tentatives d'intégration progressive de la périphérie du sud méditerranéen dans le cadre de ces stratégies posent, particulièrement pour les économies nationales des pays du Maghreb, la question relative à leur mode d'insertion dans l'économie mondiale.

Dans cette perspective, la création d'une zone de libre-échange peut-elle constituer un facteur décisif d'intégration à l'économie mondiale ?

¹/E. SACHWALD. La Régionalisation contre la mondialisation? p.133. In Mondialisation au-delà des mythes Ed. Casbah. 1997.

La réponse à une telle question dépend, d'une part, de la nature des stratégies mises en oeuvre dans le cadre des politiques nationales de libéralisation des marchés susceptibles d'indiquer les tendances futures des structures productives existantes, et d'autre part des enjeux de la compétitivité que représente le marché maghrébin pour les firmes multinationales.

Les différentes versions qui dominent aujourd'hui les travaux portant sur le phénomène de la mondialisation posent en termes nouveaux la problématique de l'échange international où sont impliqués à la fois les Etats (dans un cadre national ou régional), les firmes mondiales et les organisations internationales (F.M.I., O.M.C., B.M etc...).

Ces versions restent toutefois rattachées aux différences formelles des configurations qui façonnent, à travers des analyses de prospectives des firmes américaines, japonaises et européennes, la convergence des marchés à l'échelle mondiale. Dès lors que ces firmes représentent, aujourd'hui, une part considérable de la production et des échanges mondiaux conduit à l'idée fortement répandue que ces entités façonnent le marché «global». En plus de leur poids supposé à l'échelle mondiale, les mutations actuelles de la structure, de l'organisation et des stratégies de ces firmes mettent plus clairement en évidence le sens et le contenu du terme «globalisation» du moins au niveau de celles qui sont les locomotives de ce processus. Les déterminants exogènes liés à l'environnement politique international (libéralisation des marchés) ont joué un rôle essentiel dans ce processus où le terme «globalisation» a fini par se confondre au terme «mondialisation» et à la problématique de l'échange international.

II. LA GLOBALISATION ET LA PROBLEMATIQUE DE L'ECHANGE INTERNATIONAL

Bien avant l'émergence du terme générique de la globalisation, le système des relations économiques internationales a été marqué par une accélération du phénomène de la multinationalisation des firmes dont les stratégies différenciées ont défié les frontières nationales.

Les nombreuses analyses du phénomène de l'internationalisation du capital aboutissent au même constat que l'échange international est de moins en moins fondé sur le principe de la spécialisation internationale ou de l'avantage comparatif de type macro-économique dans sa version Ricardienne, mais imprime une forte mobilité des facteurs de production, voire un déplacement transfrontière de segments ou d'unités de production sur la base d'avantages comparatifs à dimension supra-

économique (processus de délocalisation-relocalisation relevant de stratégies de firmes).

A travers l'émergence de nouvelles configurations de l'échange international, les firmes multinationales constituent, dans l'étape actuelle de leurs redéploiements stratégiques, plus ou moins diversifiés, une donnée incontournable dans l'analyse de l'économie mondiale.

Les politiques industrielles des Etats sont davantage conditionnées par les activités de ces firmes et reposent sur des mesures incitatives pour leur implantation locale ou alors pour leur expansion hors-frontière quand il s'agit de firmes d'origine nationale. En outre, dans de nombreux marchés de type monopolistique ou oligopolistique, les lois anti-trust sont soit allégées soit abandonnées pour favoriser les stratégies d'alliance et de coopération entre grandes firmes alors que le principe de base de ces lois était d'assurer la transparence du marché par la concurrence loyale des concurrents. La notion " d'attractivité " est devenue, dès lors, un élément clés de ces politiques quelque soit le niveau de développement des économies nationales et quelque soit leur degré d'intégration à l'économie mondiale. Le cadre de référence des stratégies d'attractivité des investissements étrangers est de plus en plus marqué par ce qu'on qualifie de «marketing des lieux» ou «marketing territorial». Le mouvement généralisé de la déréglementation et de la libéralisation des marchés à travers le monde donne à cette notion d'attractivité une importance primordiale qui tend à accroître le rôle et la puissance des firmes multinationales en tant que passage obligé des grandes privatisations et de l'ouverture au commerce international des anciennes économies administrées. Les privatisations à grande échelle, la libéralisation des codes d'investissement, la création de zones franches, la révision drastique des codes douaniers constituent autant de mesures fondées sur «l'attractivité»¹.

La problématique de l'échange international repose désormais sur des déterminants qui dépassent le cadre analytique, devenu étroit, de la circulation des marchandises et des rapports d'échange inter-étatiques. Ces déterminants appellent à de nouveaux instruments d'analyse susceptibles de donner un éclairage nouveau aux logiques et aux mécanismes de fonctionnement de l'économie mondiale.

A ce stade de la problématique, les révisions apportées à la théorie de l'échange international en vue de comprendre et/ou d'expliquer ces logiques et mécanismes présentent un intérêt certain malgré le caractère partiel et dispersé des différents apports conceptuels mais restent insuffisantes.

Les tentatives de dépassement des modèles traditionnels de l'échange international se sont attachées à démontrer l'inadéquation de ces modèles par rapport aux aspects spécifiques et évolutifs du phénomène de la multinationale et plus généralement des formes d'internationalisation du capital.

Au regard des formes actuelles des mouvements de capitaux à l'échelle mondiale, définis, le plus souvent dans la confusion, des termes «mondialisation» et «globalisation» les remises en cause du modèle néo-classique de l'échange international puisent leur justification dans l'inanité et la non pertinence de l'application généralisée des hypothèses de base des constructions théoriques traditionnelles. Même les thèses de l'impérialisme n'échappent pas au toilettage théorique imposé par les phénomènes récents de l'échange mondialisé.

II a. L'impasse des hypothèses de l'échange international

Les constructions théoriques traditionnelles de l'échange international fondées sur les principes du libre-échange et de la spécialisation s'inscrivent dans l'optique des relations d'échanges inter-étatiques avec comme base de raisonnement l'Etat-Nation.

L'Etat-Nation représente l'acteur exclusif de l'échange international et constitue, de ce fait, le cadre concret où s'exercent la théorie de la spécialisation à partir des hypothèses de l'immobilité des facteurs de production et de l'unicité du marché concurrentiel (concurrence pure et parfaite).

Dans ce cadre exclusif de raisonnement que représente l'espace national, l'échange international est strictement appréhendé sous l'angle de la circulation de marchandises.

C'est principalement dans la formulation de la théorie pure de l'échange international élaborée par les suédois Heckscher et Ohlin, et finalisée par Samuelson, que vont se focaliser les critiques ex-post des hypothèses néo-classiques de l'immobilité des facteurs de production, de la spécialisation et de l'unicité du marché concurrentiel.

La compréhension des phénomènes internationaux de l'échange reste cependant tributaire des logiques de raisonnement héritées du paradigme néo-classique même lorsque des hypothèses nouvelles se substituent aux anciennes telle que la mobilité des facteurs (facteurs spécifiques), l'existence de différentiel des taux de rémunération, la spécialisation sectorielle, les marchés imparfaits ... etc.

Toutes les tentatives visant à rénover ce paradigme par l'intégration des effets cumulatifs du mouvement des capitaux à l'échelle mondiale ne donnent que des versions partielles et segmentées des phénomènes de la

mondialisation et de la globalisation.

Malgré l'accélération de ces phénomènes, les interprétations et les quantifications des échanges internationaux n'échappent pas encore au cadre de référence que constitue l'Etat-Nation du fait que les instruments de mesure tels que le P.N.B., la balance de paiement, le taux de change etc. restent des indicateurs essentiels des bilans de l'échange international utilisés par les pays et les organisations internationales (F.M.I., B.M., O.M.C., ... etc.).

La question essentielle qui reste posée est celle de savoir si ces indicateurs sont adaptés pour quantifier le courant d'échanges parallèle qui se développent à travers la transnationalisation du commerce, de l'industrie et des finances dans le cadre d'un marché global¹.

C'est précisément la forte mobilité des facteurs de production et la concentration des capitaux à l'échelle mondiale qui modifient le sens de la spécialisation internationale et le contenu de l'avantage comparatif en se déplaçant de l'espace national vers l'espace régional (triade) et mondial.

Est-ce à dire que ce déplacement des sphères d'échange et de production conduira à l'effacement de l'Etat-Nation en tant que acteur traditionnel de l'échange ?

Une telle hypothèse est avancée par de nombreux auteurs qui voient à travers le phénomène de la globalisation, et le retrait de l'Etat de la sphère économique, une remise en cause du principe de territorialité sur lequel repose la souveraineté des Etats. C'est notamment à travers le débat sur la «gouvernance» qu'est posé le problème de la cohérence des économies nationales et les contraintes des politiques économiques face aux défis de la mondialisation de façon plus ou moins pesante selon les pays et les niveaux d'intégration à l'économie mondiale.

La fin des années 80 a été marquée par ce problème de cohérence pour de nombreux pays de l'Est Européen et de pays du «Tiers-Monde» engagés dans la voie de la libéralisation de leurs économies à travers les politiques d'ajustement structurel présentées par le F.M.I. et la Banque Mondiale comme une condition, à moyen terme, d'accès à la compétitivité mondiale.

Dans les pays de l'Europe industrialisée ce problème de cohérence est posé dans le cadre de la cohérence régionale des économies nationales à travers les critères de convergence de Maastricht dont l'aboutissement serait la création de la monnaie unique qui paracheverait ainsi, le pôle européen de la mondialisation.

II.b Les thèses de l'impérialisme face à la mondialisation

Les thèses de l'impérialisme recouvrent de nombreuses interprétations, à partir du socle de la théorie marxiste de l'échange international, sur la nature et les tendances du capitalisme à son stade impérialiste.

L'interprétation de Rosa Luxembourg fondée sur la nature du capitalisme concurrentiel et la recherche de débouchés extérieurs était confrontée à la thèse du capitalisme monopoliste de Lénine dans «l'impérialisme stade suprême du capitalisme».

Parallèlement à la fameuse polémique Lénine-Rosa Luxemboug, la thèse de l'ultra-impérialisme de Kautsky et les prédictions qui s'en dégagent, recouvre les premiers éléments d'analyse des tendances à la «mondialisation» et pose la question de la «governance» à l'échelle mondiale.

Selon cette thèse, les fortes centralisations et concentrations des capitaux devraient aboutir, à terme, à une organisation mondiale unique, à un trust mondial, avec pour effet la stabilisation et la planification sous la domination du capitalisme.

Les différentes perceptions de l'impérialisme issues du courant marxiste couvrent un champ d'investigation très large allant au-delà du cadre économique en englobant les facteurs politiques et idéologiques des relations économiques internationales. Elles couvrent également l'ensemble des thèses Tiers Mondistes qui ont marqué dans les années 60 et 70 les analyses relatives aux rapports inégaux des termes de l'échange entre le Nord et le Sud et à la théorie de la dépendance.

L'hégémonie des conceptions libérales de l'échange international et les conséquences de l'effondrement des économies de type soviétique en Europe de l'Est ont quelque peu réduit le discours marxiste sur l'impérialisme à l'intérieur même du courant qui le véhicule.

Ce reflux peut-il être interprété comme un abandon de l'impérialisme en tant que concept analytique applicable aux relations économiques internationales ?

Il n'est pas certain que ce concept perde de sa pertinence dès lors que le phénomène de la mondialisation renforce les tendances séculaires de l'échange inégal et les luttes hégémoniques des puissances industrielles, car la libéralisation des échanges, la libéralisation des régimes de change et la forte mobilité des capitaux à l'échelle mondiale ne présentent pas partout et toujours les conditions d'une intégration avantageuse, pour tous, au marché mondial.

Dans le même temps, les luttes concurrentielles à l'échelle mondiale ne changent pas fondamentalement les caractères de la domination et de la dépendance que subissent encore de nombreux pays avec, en prime,

la menace réelle ou potentielle de perdre leur liberté de choix en matière de politique économique et en dernier ressort le principe même de leur souveraineté.

Les processus de désétatisation des économies nationales et les hypothèses de leur mondialisation, depuis la fin des années 80, se déroulent selon des modèles et des principes élaborés par des organismes «supranationaux» (F.M.I., Banque Mondiale, O.M.S., ...etc.) et exécutés par les Etats soumis aux conditionalités de ces entités.

De ce fait, le constat d'une perte progressive de la maîtrise des instruments classiques des politiques économiques nationales, pose nécessairement la question de la «souveraineté» des Etats et de leur capacité à mener une politique de développement à la fois endogène, souveraine et libérale, si on considère que le modèle de l'économie administrée est aujourd'hui partout réfuté pour cause d'inefficience. La notion d'interdépendance qui marque la tendance à l'imbrication des économies nationales au tissu formé par la «mondialisation» n'implique pas l'effacement de la hiérarchisation des pôles dominants vers les pôles dominés dans ces nouveaux rapports d'échange mondiaux traversés, encore et toujours, par des conflits d'intérêt et des pouvoirs de domination réels ou potentiels.

L'émergence de nouveaux pays industrialisés présentés comme modèles de réussite de l'intégration à l'économie mondiale et comme espace élargi de la compétitivité des firmes multinationales a entamé les premières fissures de la vision du monde économique en terme de «centre» et «périphérie». Cette vision renvoie davantage à l'ancienne division internationale du travail où le rapport d'échange entre pays d'inégal développement est caractérisé par un transfert de valeur à sens unique et par une dépendance cumulative et multiple.

Le phénomène de la mondialisation et le repositionnement économique au marché mondial de nombreux pays classés autrefois dans le cercle de la périphérie, ne laissent pas supposer pour autant l'effondrement total de l'ancienne division internationale du travail. De nombreux autres pays restent encore soumis aux mécanismes traditionnels de l'échange international et sont de plus en plus marginalisés par rapport au processus, en cours, de la mondialisation. D'autres encore se positionnent sur la base d'avantages comparatifs que procurent les richesses naturelles stratégiques (économies rentières minières ou pétrolières) et négocient leur place dans l'économie mondiale en fonction des variations de la demande mondiale.

Par contre, une catégorisation par groupes de pays impliqués fortement dans l'échange mondial sous le vocable de «Triade» ne peut constituer,

à elle seule, un schéma explicatif du phénomène de la mondialisation et les rapports antagoniques qu'il recouvre .

Les nouvelles formes de valorisation des capitaux à l'échelle mondiale à la fois à travers la circulation de marchandises, la délocalisation-relocalisation des sites de production et le jeu des transactions financières sur les places boursières internationales reposent sur une dynamique inédite, postérieure à l'analyse traditionnelle de l'impérialisme, mais dont la tendance reste marquée par des disparités et des inégalités entre espaces économiques nationaux.

La crise financière du continent asiatique où se concentre une bonne partie des N.P.I. montre que l'émergence industrielle de certains pays n'est pas définitivement acquise et encore moins totalement indépendante des contingences exogènes.

Cette nouvelle dynamique des marchés financiers porteuse de crise, génère un renouvellement de la problématique des échanges internationaux, des conflits, des formes de domination et d'hégémonie de l'époque contemporaine.

La mondialisation des économies nationales à travers la constitution d'ensembles régionaux tend à transformer la nature même des conflits réels ou potentiels où l'acteur principal qu'était l'Etat-nation se régénère dans une entité plus puissante pour affronter d'autres entités d'égale importance sur le plan économique.

D'autres caractéristiques en matière d'échanges internationaux sont observées depuis les grands bouleversements provoqués par le mouvement de libéralisation des économies nationales, comme l'importance du volume des échanges croisés de marchandises et de capitaux entre nations d'égale niveau de développement, le caractère dominant des marchés de concurrence imparfaite, l'extension des rendements d'échelle constants et l'apparition de stratégies de coopération entre firmes concurrentes.

Toutes ces caractéristiques tendent à remettre en cause le principe théorique bien établi que la spécialisation qui fonde l'échange international est la manifestation des différences entre les pays co-échangistes.

Le renouvellement des approches théoriques de l'échange international, bien que segmenté, ouvre quelques brèches dans l'exploration des phénomènes de la mondialisation et se détache peu à peu de la conception dichotomique entre libre-échange et protectionnisme.

III. MONDIALISATION ET GLOBALISATION

Depuis l'énoncé du paradoxe de W. LEONTIEFF le champ théorique du commerce international n'a cessé d'évoluer vers de nouvelles interprétations des phénomènes de l'échange dès lors que se sont affirmées les tendances suivantes :

- le marché mondial se caractérise par l'existence, voire la domination des monopoles et des oligopoles invalidant ainsi l'hypothèse de la concurrence pure et parfaite
- la circulation des marchandises se fait au rythme de la mobilité des facteurs de production et de la délocalisation-relocalisation industrielle qui dépassent le cadre traditionnel d'échange entre «espaces clos des facteurs de production» selon les termes de F.PERROUX.
- la spécialisation ne s'explique plus seulement par la différence de dotation en facteurs de production selon le théorème de H.O.S. fondé sur l'échange entre pays, mais recouvre également l'échange croisé de produits similaires sur des marchés plus ou moins identiques entre firmes multinationales (intra-firmes) et entre pays (intra-sectoriels)
- le mouvement global de libéralisation des marchés vise, à terme, la fin des protectionnismes d'Etat et la consécration des principes du libre-échange défendus, entre autres, par l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.)
- la globalisation financière accélérée par l'intégration des nouvelles technologies de la communication et de l'information marque une relative déconnexion par rapport à l'investissement productif mondial mais porte les germes de nouvelles crises qui vont accroître les conflits.

Ces tendances lourdes où la spécialisation internationale n'est plus le fait exclusif de l'Etat-Nation laissent penser que mondialisation et globalisation renvoient à une même logique explicative des phénomènes qu'elles engendrent. Le débat autour de ces deux notions n'apporte pas de précision d'ordre méthodologique aussi bien du point de vue de leurs définitions respectives que de leurs relations causales.

Le champ de définition de la mondialisation paraît, à notre sens, plus étendu et recouvre des phénomènes inhérents aux grands bouleversements dans les domaines politiques, idéologiques, économiques et technologiques qui marquent une rupture des systèmes antérieurs longtemps organisés autour d'un acteur unique qu'est l'Etat-Nation et autour d'une organisation économique de type fordiste. La rupture se situe également au niveau politique et idéologique avec la fin de la guerre froide et le déclin des économies soviétiques.

C'est ce fait, qui a déjà été souligné, qui donne l'impression que l'économie mondiale est le produit exclusif de ces firmes. Autrement dit, elles constituent le principal acteur qui façonne les contours du marché mondial; en même temps elles en déterminent les règles de fonctionnement dans des logiques de comportement qui transcendent les contraintes traditionnelles de l'économie internationale (protectionnisme, lois anti-trust, fiscalité etc.) notamment à travers les délocalisations-relocalisations industrielles et financières.

La mondialisation recouvre une réalité multidimensionnelle beaucoup plus complexe et ne peut être interprétée à partir d'un schéma réducteur qui privilégie la Firma au détriment d'autres acteurs. Il s'agit, bien au contraire, d'identifier le rôle de chacun des acteurs dans la formation de l'économie mondiale.

La globalisation reste une notion rattachée au cadre d'analyse de la stratégie des firmes et concerne, à l'étape actuelle, particulièrement celles qui sont à l'avant-garde d'une gestion orientée vers le marché mondial. Ces firmes ont abandonné le système d'organisation de la filiale internationalisée pour un système fondé sur le concept de réseau et articulé autour d'une approche en terme «d'intelligence économique». Ce concept de réseau s'inspire de la science des réseaux appliquée en électronique, en télécommunication voire en urbanisme (réseau routier, ferroviaire etc.).

Il a également une filiation philosophique (philosophie de L'organisation) développée au XIX^e Siècle par les Saint-Simoniens. La précision du contenu de ces deux notions permet de lever l'amalgame qui les entoure et leur clarification permet de mieux identifier les interfaces qui les rapprochent dans la formation de l'économie mondiale.

Bibliographie

- R. Reich : L'économie mondialisée Ed.Dunod.Paris 1993.
- Giraud Pierre-Noel : L'inégalité du monde : économie du monde contemporain. Ed.Gallimard. Paris 1996.
- F. Sachwald : Les défis de la mondialisation/ innovation et concurrence.Ed.Masson.Paris . 1994.
- Th. Levitt : The globalization of market. Harvard Business Review. 1983.
- K.Ohmae : L'entreprise sans frontière : nouveaux impératifs stratégiques Interéditions. Paris .1991.
- Revue Economie et Société N°4 Série REI.P.N°34 1988
- Revue Monde en Développement N°88 1994
- Les Cahiers Français N° 286. 1998.